

Les Attaques

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE CALAIS

Délibération n°2025-033

Envoyé en préfecture le 20/11/2025
Reçu en préfecture le 28/11/2025
Publié le 
ID : 062-216200436-20251113-D2025_33-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le treize novembre à dix-neuf heures, l'assemblée délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Nadine DENIELE-VAMPOUILLE, Maire.

Date de convocation : 06/11/2025 **Membres en exercices :** 19 - **Présents :** 13 - **Nombre de suffrages :** 17

Présents : Mme ANSEL Catherine, Mme CORDIER Odile, M. COUTURIER Stéphane, M. CRUSSARD Philippe, Mme DENIELE-VAMPOUILLE Nadine, M. DUTRIE Axel, Mme DUVIVIER Chantal, M. HONVAULT Stéphane, Mme KRASINSKI Eliane, M. LASSALLE Éric, M. LEFEBVRE Pierre-Louis, Mme MERCIER Martine, M. PEENAERT Antoine,

Excusés : Mme BAUDART Aurélie, Mme DUVIEUXBOURG Nathalie, M. MERCIER Éric, Mme SEYS Véronique, Mme VAMPLUS Vanessa, M. VASSEUR Jean-Paul.

Procurations : Mme BAUDART Aurélie a donné pouvoir à M. CRUSSARD, M. MERCIER à M. LEFEBVRE, Mme VAMPLUS à Mme KRASINSKI, M. VASSEUR à Mme CORDIER.

A été nommée **secrétaire de séance** : Martine MERCIER

Objet : Proposition de vote à huis clos pour l'admission de créances en non-valeur

Rapporteur : Madame le Maire

Conformément à l'article L. 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer à huis clos pour la délibération n°2025-34 relative à l'admission de créances en non-valeur et créances éteintes. Cette délibération mentionnera des informations personnelles sur les dettes de certains particuliers.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Nadine DENIELE-VAMPOUILLE